

# VOTONS POUR UNE AUTRE UNIVERSITÉ, UNE AUTRE SOCIÉTÉ

## VOTONS SUD ÉDUCATION

### POURQUOI VOTER AUX ÉLECTIONS À LA CCPANT ?

La CCPANT, Commission consultative paritaire des agents non titulaires, est composée à parité de représentant-e-s de l'administration, nommé-e-s par le Président de l'université, et de représentant-e-s des personnels, désigné-e-s par les organisations syndicales en fonction des résultats des élections professionnelles.

Elle intervient pour toutes les questions concernant des agents non titulaires (contractuel-le-s en CDD ou CDI, vacataires).

C'est dire son importance au moment où, dans les universités, le nombre de personnels sous contrat est plus grand que le nombre de personnels fonctionnaires.

### DES REVENDEICATIONS DE SUD EDUCATION POUR LES AGENT-ES NON TITULAIRES

- **Les personnels non titulaires** prouvent chaque jour par leur travail leurs compétences à leur poste. Nombre d'entre eux et elles assurent des missions pérennes, pour autant leur statut ne l'est pas : cette situation de précarité doit cesser. Un principe doit nous guider : à travail égal, salaire égal. De même qu'il faut mettre un terme aux inégalités entre les femmes et les hommes, **il faut en finir avec les inégalités entre contractuel-les et titulaires.**

- **Contractuel-le-s** : le recours au CDD est de plus en plus fréquent, pour des missions de tous ordres. Cela résulte à la fois du manque de moyens pérennes octroyés par le ministère mais aussi de choix de gestion ainsi que des systèmes de financements dits d'excellence. Pour SUD Education, **ceux et celles qui le souhaitent doivent être titularisé-e-s sans condition.** Les autres doivent obtenir un

CDI avec les mêmes droits de rémunération, de primes, de congés et d'ancienneté que les titulaires.

- **Vacataires** : les vacataires sont nombreux et nombreuses. Sud Education réclame **la mensualisation du paiement des heures de vacances**, et **des contrats couvrant l'ensemble de l'année universitaire** pour que ceux et celles qui sont étudiant-e-s puissent sereinement financer leurs études.

- **Doctorant-e-s** : SUD Education milite pour **la gratuité des frais d'inscriptions à l'Université.** En particulier nous estimons que les doctorant-e-s doivent être immédiatement exonéré-e-s et ne plus être uniquement considéré.e.s comme des étudiant-e-s mais comme produisant un savoir et donc remplissant une des missions de l'Université. **Nous demandons la contractualisation toutes et tou-tes les doctorant-es qui le souhaitent.**

### POURQUOI VOTER POUR SUD EDUCATION ?

La précarité est devenue un mode « normal » de gestion des personnels dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. SUD Education dénonce et combat cette politique de recrutement de personnels privés de statut.

**Voter pour SUD Education, c'est affirmer avant tout que nous sommes pour l'égalité de traitement contractuels-fonctionnaires et pour la titularisation des précaires qui le**

**souhaitent, et que ce combat ne se gagnera que par nos luttes collectives, dans l'unité et sans compromission.**

Même si la CCP n'est que consultative, les représentant-e-s de SUD éducation y porteront nos orientations et y défendront les personnels. Cela nous permettra d'intervenir sur les conditions de travail des non-titulaires, de veiller à ne pas permettre l'arbitraire, de faire respecter leurs droits et parfois ... **d'en gagner de nouveaux !**

## SUD ÉDUCATION, UN SYNDICALISME DIFFÉRENT

- ✓ **Membre de l'Union Syndicale Solidaires**, SUD Education est **un syndicat inter-catégoriel** qui dénonce la sectorisation des luttes et l'éparpillement des revendications. L'éclatement qui en résulte revient à faire le jeu des pouvoirs en place et favorise la privatisation rampante des services publics.
- ✓ SUD Education regroupe **tous les personnels de l'éducation, de la maternelle à l'université**, sans condition de statut ni de grade, ce qui nous permet d'avoir une réflexion sur l'ensemble du système d'éducation et de formation.
- ✓ SUD Education revendique de **faire entendre la voix des personnels**, trop souvent couverte ou déformée par celle des autorités de tutelle. **Nous refusons les pratiques de co-gestion** qui transforment les syndicats en partenaires des directions.
- ✓ Cela commence pour nous par un fonctionnement différent. SUD Education est **un syndicat démocratique** : nos décisions sont prises après discussion ouverte de tou-te-s les syndiqué-e-s. Il n'est pas question de céder à l'urgence des agendas managériaux.

**VOTONS POUR UNE AUTRE UNIVERSITÉ, UNE AUTRE SOCIÉTÉ**

**VOTONS SUD ÉDUCATION**

